***UN ENGAGEMENT RECIPROQUE
(réservé aux nouvelles inscriptions pour 2020/2021)***

***Ce document est à garder par la famille***

***(une signature est à apposer sur le coupon ci-joint et à retourner à l'école)***

***Cet engagement a été élaboré par le conseil pédagogique, afin de réaffirmer le partenariat entre l’école et la famille. Ce document permet de prendre conscience de nos spécificités dans la vie quotidienne de l’école.***

***L’engagement et l’adhésion de chacun (famille et équipe éducative) sont nécessaires pour les respecter.***

\*\*\*\*\*\*\*\*

**Une co-responsabilité éducative école/famille**

La confiance mutuelle ainsi que la cohérence des principes éducatifs de l’école et de la famille sont essentielles à l’évolution de l’enfant quel que soit son âge.

Les échanges entre les divers partenaires sont favorisés pour l’accompagner au mieux dans son parcours pédagogique.

**Une parole privilégiée**

Certains échanges n’impliquent que les adultes, d’autres que l’enfant.

La parole étant encouragée, tous les dialogues élève/équipe pédagogique ne sont pas systématiquement transmis.

*Quel que soit l’âge, le tutoiement est de tradition à La Source, considérant que l’autorité et le respect ne passent pas forcément par le vouvoiement.*

*Le tutoiement réciproque tend à faciliter l’approche de l’adulte pour poser des questions et émettre une opinion. C’est un des signes de l’importance du dialogue à La Source où l’on construit des savoirs, des savoir- faire et savoir-être ensemble.*

*Mais chacun doit pouvoir rester authentique.*

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Le contrat d’association avec l’Etat**

Le système de droit de l’école est cohérent avec les principes de fonctionnement de la société et ses règles de droit. Toute la loi s’applique à l’école. Le contrat d’association signé avec l’Etat en 1962 autorise l’école à confier « aux élèves des responsabilités précises et limitées sans qu’ils fassent l’objet d’une surveillance ».

Chaque niveau intègre les lois et les règles de vie dans son règlement.

*Le contrôle des présences (respect des horaires, du calendrier scolaire), la sécurité des biens et des personnes sont incontournables.*

*Dès la grande section de maternelle, les élèves ont le droit de circuler seuls dans les locaux ; l’accès aux salles de classe peut être autorisé sans la présence d’un adulte.*

*A partir de la 3ème, les élèves sont autorisés à se déplacer seuls d’un site à l’autre.*

🡺

**La citoyenneté au cœur du processus éducatif**

Notre école est un lieu de transmission de savoirs et de savoir-faire, elle est aussi un lieu d'apprentissage de la vie sociale. Son objectif est d’aider les élèves à devenir des personnes ouvertes au dialogue, responsables, libres et autonomes.

*Des règles de vie sont nécessaires afin que tous (élèves, enseignants, personnel non enseignant, parents) contribuent à ce que la vie collective soit stimulante et harmonieuse.*

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**Des valeurs essentielles**

La vie collective entend permettre chez chacun une évolution globale, sur les plans scolaire, personnel et relationnel.

Nos objectifs privilégiés sont :

* l’autonomie,
* le sens du travail bien fait et le goût de l’effort et de la réflexion,
* le respect des autres et de la personnalité de chacun,
* le sens de la citoyenneté,
* le respect du pluralisme et de la différence.

Ces objectifs se concrétisent par :

* *l’action active contre le racisme et toute forme de discrimination, d’intolérance ou de sectarisme,*
* *le refus des relations fondées sur l’argent ou la violence,*
* *l’implication dans des projets solidaires et citoyens,*
* *l’accueil de profils variés d’élèves,*
* *la prise en charge individuelle des tâches propres à la vie commune (participation des élèves au service du déjeuner, au rangement des classes, etc…).*
* *l’application responsable de la sécurité à l’intérieur comme à l’extérieur de l’école.*

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Une discipline active librement consentie**

L’Ecole Nouvelle a toujours développé un apprentissage progressif et positif de la liberté où chacun doit adhérer à une discipline active librement consentie, ce qui implique qu’elle fasse l’objet de discussions et de réflexions.

Il est nécessaire de tenir compte de la maturité des élèves et de ne pas leur accorder une liberté qu’ils ne peuvent pas assumer.

Les règles de vie sont évolutives au cours de la scolarité et sont présentées et commentées dans chaque classe.

*Des outils pédagogiques (ceinture de comportement, passeport, permis citoyen) et des instances (les différents conseils) permettent aux élèves de comprendre, de s’approprier et de faire évoluer les règles de vie.*

*Au primaire, chaque classe vit ses temps de récréation en toute indépendance, l’enseignant reste responsable de ses élèves sans être tenu à une présence physique sur la cour.*

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Des sanctions utiles**

L’école privilégie toujours le dialogue sur la sanction, néanmoins, elle est parfois nécessaire.

Ce qui est objet d’apprentissage ne sert jamais de sanction, car cela risquerait de remettre en cause le goût d’apprendre.

*Les sanctions respectent certains principes*:

*- Elles découlent de règles claires, énoncées et expliquées.*

*- Elles sont connues, progressives, individuelles et non vexatoires.*

*- Les sanctions liées au travail sont distinctes des sanctions liées au comportement.*

 **Septembre 2020**

****

**Après avoir pris connaissance de "l'Engagement réciproque", merci de bien vouloir nous retourner le coupon ci-joint signé.**

==================================================================

 **« Un engagement réciproque »**

Ce document est à **conserver par la famille**. Il engage **l’école**, les **parents** et les **élèves**. Il est également consultable sur le site internet de l'établissement :

**https://www.ecolelasource.org/**

 **UN ENGAGEMENT RECIPROQUE**

 **J'adhère à « L’Engagement réciproque »**

 Signature, précédée de la mention « lu et approuvé » et date :

 Le père : La mère: L'élève: